

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 octobre 2024

PLFSS POUR 2025 - (N° 325)

Non soutenu

AMENDEMENT

N° AS1016

présenté par

M. Maudet, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, M. Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et les membres du groupe La France insoumise - Nouveau Front Populaire

ARTICLE 23

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

"Par cet amendement, les député.es membres du groupe LFI-NFP souhaitent s'opposer à la ponction opérée sur les pensions des retraités.

Il faut d'abord rappeler que le déficit de la branche vieillesse est avant tout une conséquence de la destruction des services publics. Le déficit démographique de la CNRACL résulte très directement de la baisse du nombre de fonctionnaires, c'est-à-dire de la politique de Macron et ses affidés.

Ce PLFSS a un objectif : faire 15 milliards d'économies pour compenser la gestion budgétaire calamiteuse des dernières années. Il y a moins de 2 ans que la macronie et la droite ont fait le choix de voler 2 ans de vie aux travailleurs par une odieuse contre-réforme des retraites repoussant, sans jamais que le Parlement n'ait pu s'exprimer, l'âge légal de départ à 64 ans.

Par cette mesure, le gouvernement espère réaliser 3,9 milliards d'euros d'économies. Elle touchera 17 millions de personnes, peu importe leur niveau de vie, et donc plus durement les plus pauvres parmi les retraités.

Plus de 2 millions de séniors vivent aujourd'hui sous le seuil de pauvreté. Les femmes sont particulièrement concernées, elles qui touchent bien souvent des pensions de retraite plus faible, comme résultat de carrières hachées, de rémunérations inférieures en raison de discriminations fondées sur le genre, et d'emplois à temps partiel subi.

La désindexation des retraites sur une période de 6 mois risque de faire basculer des centaines de milliers de séniors dans la pauvreté.

Pour toutes ces raisons, le groupe LFI-NFP propose la suppression de l'article 23."